Un Tunisien condamné pour un salut nazi au mémorial du camp de Drancy

17/09/2015 à 20h08



Un Tunisien de 19 ans a été condamné ce jeudi 17 septembre à trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Bobigny pour avoir mimé le salut nazi devant le wagon-mémorial du camp d'internement de Drancy (Seine-Saint-Denis).

Le prévenu, qui n'était pas présent à l'audience, a également été condamné à 500€ de dommages et intérêts au Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA), qui le poursuivait pour incitation à la haine raciale.

Le geste de l'individu avait été capturé le 30 août 2014 par les caméras de surveillance de la ville alors que je jeune homme se faisait prendre en photo en train de faire le salut

nazi en présence d’une femme et de deux enfants. Le suspect avait été confondu grâce à la voiture de son beau-frère qu’il avait empruntée pour se rendre sur les lieux de l’ancien camp où 63.000 juifs français et étrangers ont été enfermés avant d’être déportés vers les camps d’extermination nazis entre 1941 et 1944. Le jeune homme, qui réside en Tunisie, s’était rendu en France pour assister au mariage d’une de ses sœurs. Hébergé par son beau-frère dans le département, il avait enrôlé sa sœur et ses neveux dans son expédition à Drancy. Le soir des faits, il avait repris un avion pour la Tunisie. […]

RTL